



Janvier 2015 N°57

Le Petit Journal de Neufmoutiers en Brie



Agenda 2015

17 JANVIER 2015
VŒUX DU MAIRE

18 JANVIER 2015
REPAS DES ANCIENS

07 FÉVRIER 2015
LOTO A.P.E « LES GALOPINS »

07 MARS 2015
LES JEUNES D'AUTREFOIS
CONCOURS DE BELOTE

19 MARS 2015
COMMÉMORATION « CESSEZ LE FEU EN
ALGÉRIE »

22 ET 29 MARS 2015
ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

11 AVRIL 2015
CARNAVAL A.P.E « LES GALOPINS »

12 AVRIL 2015
VENTE SOLIDARITÉ-PARTAGE
VILLENEUVE-LE-COMTE

08 MAI 2015
COMMÉMORATION 1945

30 MAI 2015
A.P.E « LES GALOPINS »
CHASSE AU TRÉSOR

27 JUIN 2015
KERMESSE DE L'ÉCOLE ET
REMISE DES DICTIONNAIRES



Monsieur le Maire Jean-Jacques Barbaux,
Conseiller Général de Seine-et-Marne
Et

Son équipe municipale et communale vous
Présentent leurs meilleurs voeux pour 2015

Bonne et heureuse nouvelle année !



Sommaire

L'État Civil

L'Édito du Maire.

Le Dossier.

Le Mot des Adjoints.

- o La vie communale*
- o Les nouvelles activités périscolaires*
- o Monument aux morts*
- o Fêtes et cérémonies*

L'École.

Le Centre Aéré.

La Bibliothèque.

Vie Associative et Culturelle

- o L'APE - Les Galopins*
- o Neufmoutiers Animations*
- o Le Club Informatique*
- o L'ASNV - Association Sportive Neufmoutiers/Villeneuve-le-Comte*
- o L'Atelier Graines de Cézanne*
- o Les Jeunes d'Autrefois*
- o L'Amicale Sport Nature*
- o Dance Academy*
- o La Vie Paroissiale*
- o La Municipalité et les Associations*

Communauté de Communes.

Infos Mairie

- o Concours Photos*
- o Nos quartiers ont des talents*

Etat Civil

Naissances



Nous souhaitons la bienvenue à:

JOVELLAR Thibault Le 31 Juillet 2014

DEDA Edgar Le 08 Juillet 2014

Mariages



Ils se sont unis,

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur :

Mr Et Mme COLLADON Jeremy Le 26 Juillet 2014

Mr Et Mme CORREIA Nicolas Le 21 Juin 2014

Décès

Il nous a quitté, nos sincères condoléances à sa famille :

VITSE Joseph Le 13 Décembre 2014

L'Édito du Maire.

Engagements tenus malgré un contexte qui impose une grande rigueur budgétaire

Le projet de loi de finances prévoit 21 milliards d'euros d'économies en dépenses pour l'année 2015.

Les dotations versées par l'état aux collectivités territoriales ont déjà baissé de 1.5 milliard d'euros en 2014 et baisseront de 3.7 milliards d'euros dès 2015.

A l'horizon 2017, il est prévu une baisse des dotations 11 milliards d'euros. Il faut donc se préparer à une diminution croissante des recettes en provenance de l'état les trois années qui viennent.

Neufmoutiers n'échappera pas à ces baisses drastiques de dotations !



Rythmes scolaires, nouvelles activités périscolaires, revalorisation de la rémunération de la catégorie C des agents communaux, entretien de la voirie et des bâtiments, voici des postes de dépenses qui ne seront plus compensés à la même hauteur qu'auparavant.

Cette politique est inacceptable, y compris pour notre petite commune à qui l'on demande d'être, à la fois, le moteur de l'investissement public, de jouer un rôle d'amortisseur social en période de crise et, en même temps de contribuer à la forte baisse des dépenses publiques.

La cerise sur le gâteau, c'est la nouvelle réforme territoriale, qui prévoit de réduire de moitié le nombre de régions métropolitaines et d'en renforcer les compétences, de réduire progressivement celles des départements par des transferts aux régions ou aux métropoles, d'installer une nouvelle carte des intercommunalités avec constitution de communautés de communes d'au moins 20 000 habitants.

Cette réforme territoriale va aboutir à une casse sans précédent de nos territoires qui font la diversité et la richesse de la France, avec des citoyens encore davantage éloignés des lieux de décision.

Les élus n'ont pas été concertés et les personnes les plus concernées, les citoyens, sont tenus dans l'ignorance des enjeux.

Les français attendent une autre réforme !

Une réforme qui respecte notre histoire et notre unité nationale. Une réforme qui garantisse la liberté des collectivités, notamment du département et de la commune qui doivent rester les deux cellules de base de notre république. Une réforme qui s'appuie sur les élus locaux pour assurer l'égalité entre les territoires ruraux et urbains.

C'est la proximité qui permet les économies, la mise en place d'une métropole du Grand Paris va accroître les inégalités et remettre en cause les services publics de proximité.

Pour la Seine-et-Marne, il s'agit d'un véritable dépeçage avec la fuite de ses richesses vers la métropole voire d'autres départements.

Elu de terrain, j'ai à cœur de tenir les engagements pris devant vous, même si le contexte peut en différer l'application.

- Engagement tenu au sein du programme privé de construction de l'Orée du Parc, au centre du village, 450 m² seront acquis par la commune pour répondre à de nouveaux services à la population.
- Engagement tenu avec les travaux d'isolation, de changement de toutes les huisseries avec un nouveau mode de chauffage en notre groupe scolaire. Le financement est bouclé ainsi que l'étude technique suivant les nouvelles normes. Le lancement du marché peut être effectué.
- Engagement tenu avec l'élaboration du dossier d'acquisition et de montage technique et financier sur une surface de 35 000 m² pour de nouveaux équipements sportifs, une nouvelle salle des fêtes, de nouveaux ateliers communaux et un parking mutualisé. Les démarches de raccordement routier ont abouti après beaucoup de réunions.

- Engagement tenu avec une étude et le lancement d'un nouveau système d'éclairage public, plus moderne et plus économe.
- Engagement tenu pour la mise en place d'un système de vidéo-protection aux entrées du village en lien avec la gendarmerie porté par la Communauté de Communes, ce sera fait en 2015.
- Engagement tenu dans le dossier de la fibre optique. Une étape importante pour l'aménagement numérique de notre territoire a été franchie le jeudi 18 décembre dernier. Le syndicat « Seine-et-Marne numérique » a choisi la société Covage pour construire et exploiter le futur réseau de fibre optique Seine-et-Marnais, en délégation de service public pour 25 ans. 358 millions environ vont être investis pour apporter la fibre optique à plus de 270 abonnés. Un réseau neutre et mutualisé, ouvert à tous les opérateurs commerciaux. Covage est spécialisé dans la construction et la gestion de réseau et n'est pas un fournisseur de produits commerciaux numériques. Le début des travaux sera effectif en 2015 pour Neufmoutiers.
- Engagement tenu avec la proposition faite à nos jeunes Neufmonastériens adeptes du skate de réaliser un mini skate-park dans l'attente des nouveaux équipements sportifs. Nous attendons leurs choix d'équipements

Ce travail continu est possible grâce à notre personnel communal qui a mon soutien total et les élus qui donnent de leur temps pour notre commune.

Un grand moment de satisfaction lorsque j'ai pu mesurer la réussite de notre fête communale et surtout de la dernière commémoration du 11 novembre pour le centenaire de la grande guerre.

La journée du 11 novembre est destinée à commémorer les « Morts pour la France », mais aussi la paix. C'est pour la paix que ces hommes sont morts et c'est pour maintenir la paix que de jeunes soldats français risquent, et même donnent, aujourd'hui encore leur vie au Mali, en République Centrafricaine ou en Irak.

Vous les adultes, vous les enfants, les anciens combattants, les parents, les enseignants, nos pompiers, nos gendarmes, nos élus, vous qui nous faites l'immense honneur de participer à cette cérémonie du souvenir, en lisant des textes, en chantant la Marseillaise, vous défendez les valeurs de la République.

Ces valeurs reposent sur des principes forts = la liberté, l'égalité, la fraternité bien sûr, mais aussi la solidarité, le respect, la dignité. C'est en défendant ces valeurs que vous participerez à la construction d'une France forte. Encore une fois je vous remercie !

Bonne et heureuse année !

Que 2015 vous comble.

Votre Maire, Jean-Jacques Barbaux

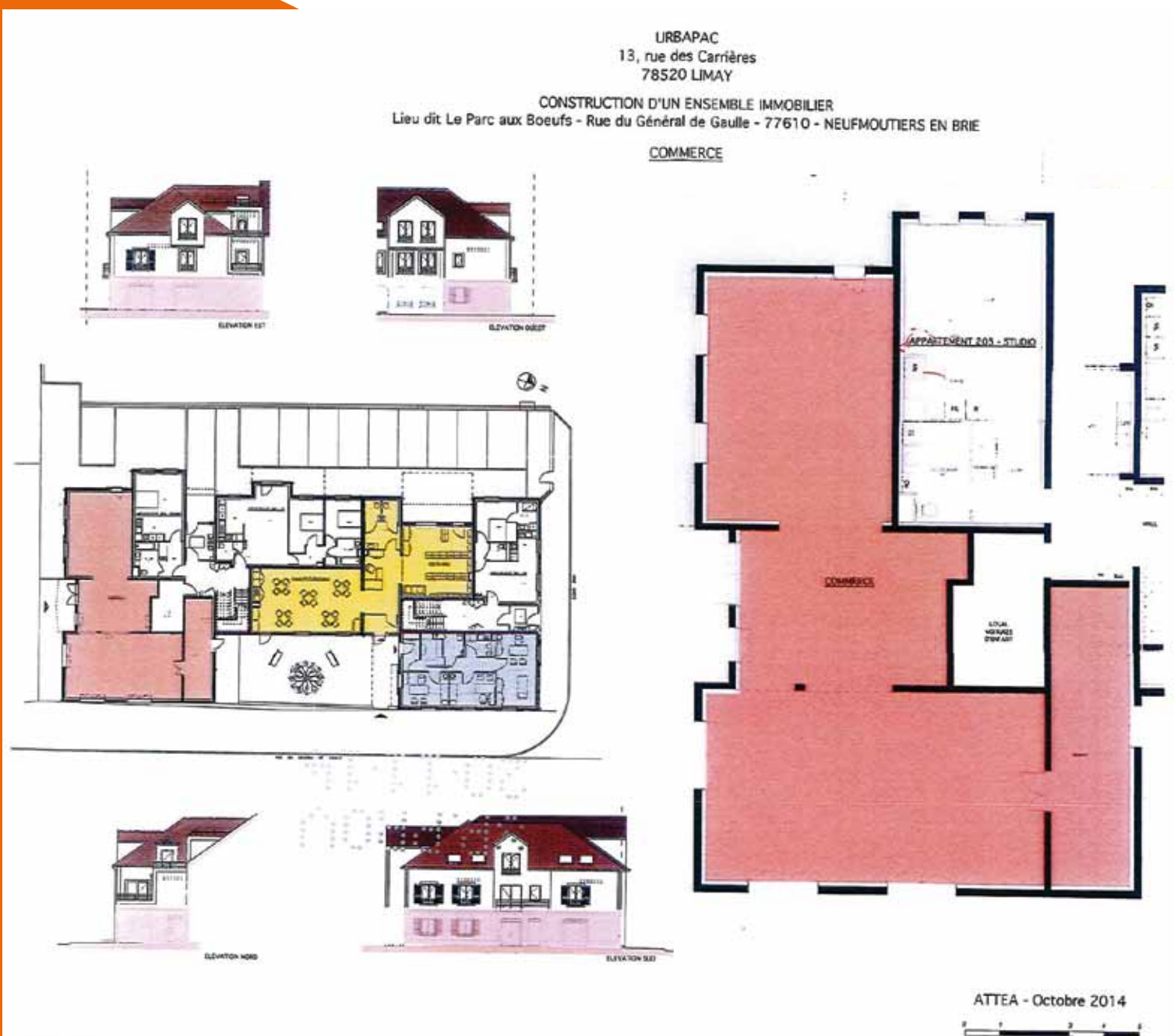
450 m² Communaux au sein du programme l'Orée du Parc

Tout le rez-de-chaussée du bâtiment collectif en façade de la rue du général de Gaulle sera acquis par la commune.

Cette acquisition permettra d'offrir aux neufmonastériens :

- 4 appartements communaux = 3 studios et 1 deux pièces qui seront mis en location par la commune pour une surface d'environ 142 m²
- Un espace commercial dédié à la re-cr  ation d'une   picerie, d  p  t de pain, bar et espace de petite restauration, sur une surface d'environ 150 m².
- Des locaux associatifs ainsi que la biblioth  que municipale pour une surface d'environ 115 m²
- Un futur petit cabinet m  dical partag   pour une surface d'environ 35m²

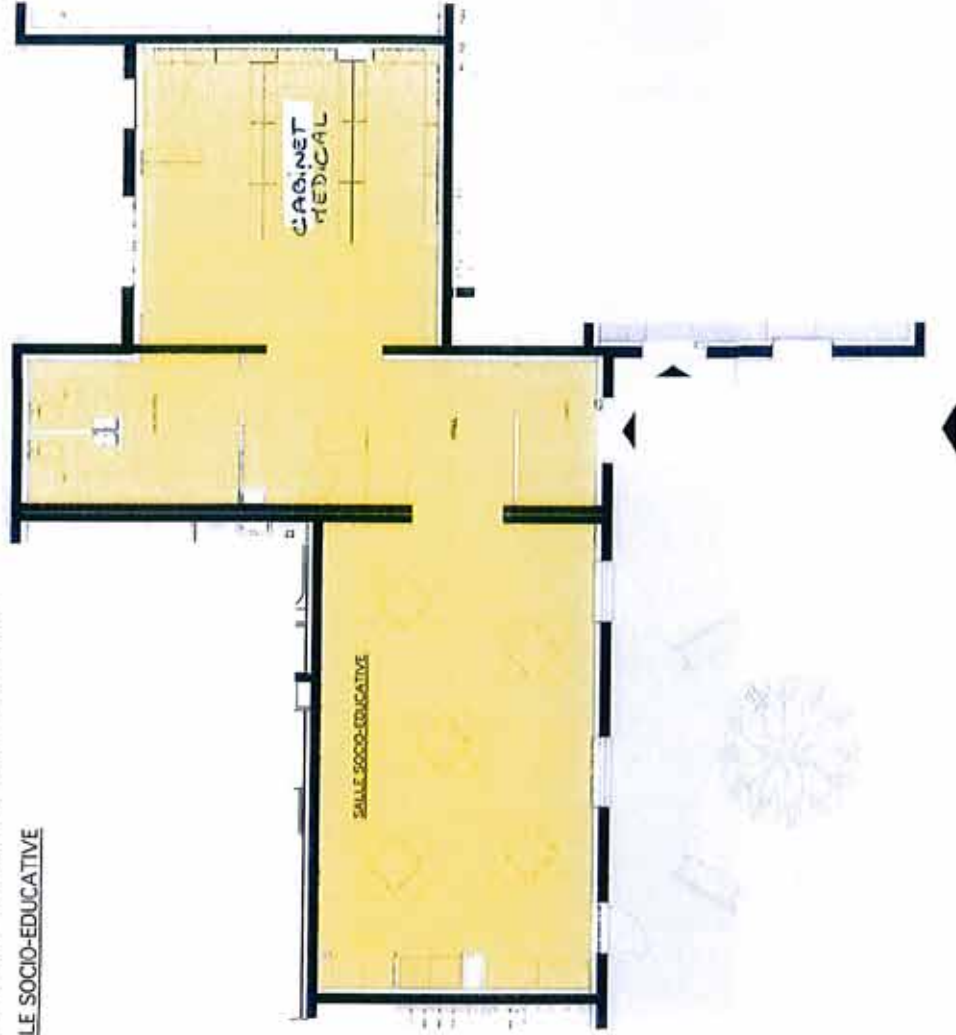
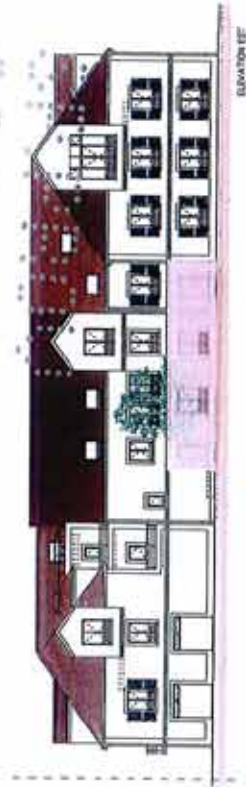
Pour une prochaine mise en service courant 2  me semestre 2015.



URBAPAC
13, rue des Carrières
78520 LIMAY

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Lieu dit Le Parc aux Boeufs - Rue du Général de Gaulle - 77610 - NEUFMOUTIERS EN BRIE

BIBLIOTHEQUE - SALLE SOCIO-EDUCATIVE



RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

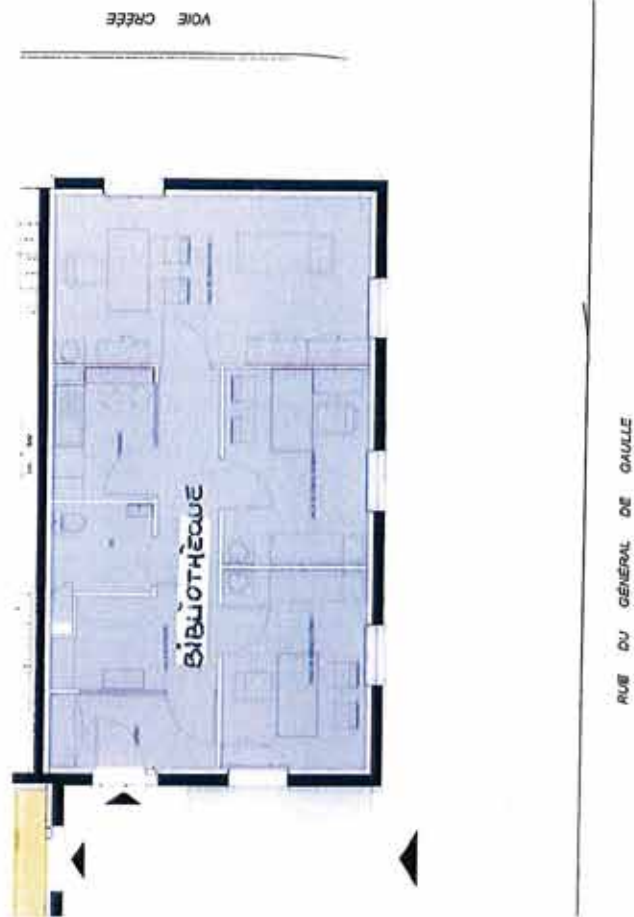
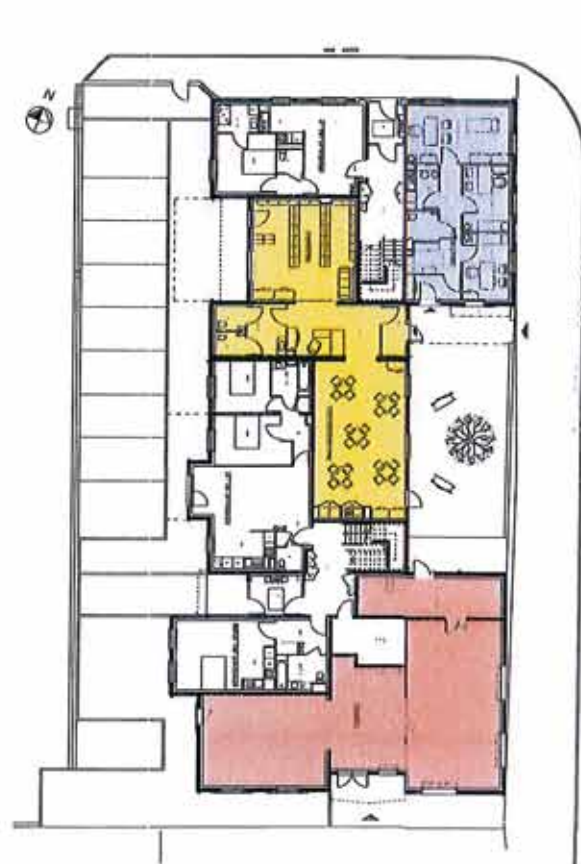
ATTEA - Octobre 2014



URBAPAC
13, rue des Carrières
78520 LIMAY

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Lieu dit Le Parc aux Boeufs - Rue du Général de Gaulle - 77610 - NEUFMOUTIERS EN BRIE

CABINET MEDICAL



ATTEA - Octobre 2014



Vie Communale

C.A.C

Nous avons dû prendre la décision de fermer les alentours de la salle Alain Peyrefitte (C.A.C) car de jeunes adultes venaient occuper les lieux pendant le week-end ce qui créaient des nuisances autour du bâtiment et des dégradations. Les travaux ont été réalisés par nos employés communaux.



Stade

Après constatations de dégradations à répétition de la clôture et au vol dans les locaux du stade, nous étudions la possibilité d'y installer une vidéo surveillance.

Celle-ci pourra donc en cas d'infraction, être transmise à la gendarmerie et constituera une preuve et permettra de possibles interpellations.



Puits du Château d'eau

Le puits de la commune, situé au pied du château d'eau, ne suffisait plus à l'alimentation de notre commune, Aqui Brie nous oblige donc à le combler. Après négociations avec le SIAEPBB (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Brie Boisée), celui-ci a décidé de prendre à sa charge la totalité des travaux soit 48000€ HT.



École

Cet été, des pluies diluviennes se sont abattues sur notre commune. De l'eau s'est infiltrée en abondance dans les locaux du groupe scolaire. Nous avons contacté les assurances pour la réfection totale de l'étanchéité du toit. Le dossier est en cours et nous espérons que les travaux seront réalisés rapidement.

Taille de Haies

Nous rappelons aux riverains qu'il est absolument nécessaire de tailler les haies qui se trouvent sous



les lignes à basse tension, car il y a un risque électrique important. ERDF taillera les haies considérées comme dangereuses, courant 2015. Ensuite, il conviendra à chaque propriétaire de les entretenir.

En cas de manquement à cet entretien, ERDF se réservera le droit de vous facturer la taille.

Canalisation des eaux pluviales

Nous attendons l'accord de l'assurance pour le financement des travaux suite à l'écrasement par un camion d'une canalisation des eaux pluviales sur la route menant à Villeneuve-le-Comte après le pont qui enjambe la Marsange et ensuite nous procéderons à son remplacement.



Le Mot des Adjoints.

Éclairage public

Dans un souci d'économie d'électricité, nous allons procéder au remplacement des horloges actuelles par des horloges astronomiques.

Six armoires seront tout d'abord rénovées avec une prise en charge financière du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) à hauteur de 50%.

Nous allons aussi remplacer certains points lumineux qui ne sont plus conformes (lampes à mercure) par un éclairage économique et écologique à LED.

Là encore le SDESM prendra en charge à 50% de la facture.

Illuminations de Noël

Comme vous l'avez constaté, nous avons souhaité embellir nos rues avec de nouvelles illuminations. Cette année nous n'avons pas pu satisfaire tous les quartiers et les hameaux du village. Il est bien entendu que l'an prochain ils seront illuminés à leur tour, si techniquement cela est possible.



Cimetière

Les personnes qui viennent en voiture au cimetière pour se recueillir, ne doivent pas laisser d'effets personnels en vue, dans leur véhicule. Ce fait, profite à des personnes mal intentionnées. Soyez vigilants !!! Les travaux de réaménagement du caveau communal seront entrepris au début de l'année 2015. Il est nécessaire de se mettre en conformité sur les nouvelles normes intérieures des caveaux (répondant ainsi à la nouvelle taille standard des cercueils).



Horaires de L'église

L'église de Neufmoutiers est ouverte tous les jours de 8h30 à 16 h30 par nos employés communaux. Vous pouvez consulter le site internet de la mairie pour les horaires des messes à Villeneuve-le-Comte, Villeneuve-Saint-Denis et Neufmoutiers-en-Brie



Le savoir vivre

« c'est l'affaire de tous »

Respect, civisme, savoir-vivre, politesse, considération, vivre ensemble sont des mots qui devraient faire parti de notre quotidien. Mais hélas, on peut s'apercevoir que dans notre village nombreux sont les administrés qui en ont oublié la signification.

Cela commence par les nuisances sonores : les tondeuses en dehors des heures autorisées ou durant les jours fériés, les réunions de famille qui se déroulent dans les jardins au mépris de la tranquillité du voisinage, les piscines dans lesquelles enfants ou adultes hurlent et s'égosillent sans penser à ceux qui souhaiteraient aussi profiter des terrasses pour se reposer, les tirs de feu d'artifice qui se font sans autorisation en mairie, les conducteurs de quads qui prennent nos rues pour des circuits.....

Les dérives sont aussi constatées dans les rues.

Tout d'abord en ce qui concerne vos haies et vos arbres. Nous vous rappelons que leur hauteur est règlementée. Que chaque propriétaire est tenu de tailler sa haie (Vous pouvez consulter en mairie les textes qui régissent ses règles).

Chacun est également tenu de ramasser ensuite les branchages qui se trouvent sur la voie publique, par respect pour nos employés qui s'efforcent de maintenir nos rues et les espaces verts les plus propres possible.

Il en est de même pour le stationnement des véhicules sur les pelouses qui creusent des ornières et obligent les jardiniers à réparer. Respectons le travail des uns et des autres pour que notre village soit attrayant et agréable à vivre.

Dérive et non respect de la réglementation dans les travaux effectués à titre individuel. Je me permets donc de rappeler à chaque administré que certains travaux requièrent une déclaration préalable et doivent être enregistrés en mairie (murs, agrandissements, piscine, clôture...) sous peine d'être dans l'illégalité. La mairie se réservant

le droit de faire stopper les dits travaux jusqu'à leur régularisation.

Pire encore, nous avons constaté des vols dans notre cimetière ! Certains individus n'ont aucun respect pour les familles qui viennent fleurir les tombes des défunts. Des compositions de fleurs disparaissent régulièrement.

Même certains sapins de Noël qui décoraient la commune se sont volatilisés !!

Il importe à chacun de respecter les réglementations, de faire des efforts pour permettre de bien vivre ensemble, afin que tous, nous puissions profiter de la chance que nous avons de vivre dans un village de campagne paisible loin de l'agitation et du bruit des villes.

En vous souhaitant une excellente année 2015.

Bien à vous.

BERNARD CARMONA
Adjoint au Maire à l'urbanisme

La rentrée scolaire 2014/2015 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires 1er bilan des N.A.P (nouvelles activités scolaires) Fin du 1 trimestre 2014

M. Le Maire rappelle combien la mise en place des N.A.P (Nouvelles Activités Périscolaires) est compliquée et coûteuse et remercie Mme NOURY LEFEVRE et le personnel communal pour les activités en cours actuellement. Il regrette néanmoins les nombreuses critiques et rappelle que l'école doit rassembler et non pas diviser.

Les activités sont maintenant bien lancées, les enfants se plaisent à venir participer aux différents ateliers.



Mot des

Graines de Cézanne
(Muriel Sénéchal),
pour les activités peinture,
pâte Fimo etc.

Pouet le Clown,
pour l'art du Cirque

Le Forum, pour des activités
pluridisciplinaires
Mélangeant théâtre, musique
expression corporelle ...
(Afrique, Orient, Asie ...)



Avec Elodie (Nouvelle animatrice du Centre Aéré) qui propose aux enfants différentes activités (danse, jeux collectifs comme le bérêt et le chat perché pour la période de janvier). Selon l'avis des enfants, sur ce qui est proposé en ce moment, un planning vous sera présenté par la suite.

Le fonds d'amorçage maintenu à son niveau actuel pour toutes les communes pour 2015-2016

Le Premier ministre a annoncé mardi 28 octobre devant le Sénat le maintien du « fonds d'amorçage » à son niveau et aux modalités actuelles pour l'année scolaire 2015-2016, à condition cependant que soit élaboré un projet éducatif territorial (PEDT). En effet, le **PLF 2015**, dans son article 55, ne prévoyait qu'une reconduction partielle du fonds d'amorçage pour la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires, réservée aux seules « communes en difficulté ». Ainsi les 23 300 communes dotées d'une école publique pourront bénéficier de cette aide. Cette réforme, dont on sait mieux apprécier le coût maintenant qu'elle est généralisée, demande aux communes en moyenne 180 à 200€ par élève, ce montant ne comprenant pas les investissements susceptibles d'être engagés dans de nombreuses communes confrontées à des problèmes de locaux.

Activités prises totalement en charges par le budget communal sans participation des parents. L'état verse 50 euros par élèves soit 4 300 euros. La commune doit donc assumer 15 700 euros.

Cantine

Souhaitant répondre aux différentes questions de certains parents sur l'équilibre alimentaire de nos repas de cantine ainsi que les portions servies aux

Modification D'organisation pour les Petits

Ayant constaté une grande fatigue chez nos petits de maternelle, les jours de NAP où ces derniers n'ont pas d'intervenant, il a été décidé de modifier l'organisation pour leur permettre d'avoir une sieste un peu plus longue.

Dans le souhait de s'ouvrir à tous, j'ai décidé de créer dès janvier 2015 « un Comité des NAP » où tous les acteurs de la commune seront représentés :

- 4 à 5 représentants des parents d'élèves

Ecole

Je remercie toute l'équipe de l'école pour le professionnalisme dont elles ont fait preuve en fin d'année scolaire 2014, et surtout pour cette rentrée qui a été très compliquée et difficile en l'absence de leur responsable d'équipe. Merci Mesdames pour votre implication, le sérieux et le plaisir avec lequel vous encadrez nos jeunes Neufmonastériens. L'arrivée d'Elodie, notre nouvelle animatrice, va permettre de retrouver un meilleur partage des différentes tâches.

enfants, une rencontre a été organisée avec le personnel gérant les repas ainsi que les représentants des parents d'élèves.

Il a été proposé à ces derniers de participer à l'élaboration des repas avec la diététicienne.

- 2 conseillers municipaux
- 1 animatrice
- 1 maîtresse selon ses disponibilités
- et moi-même

Ce comité apportera de nouvelles idées pour les activités, pour leur gestion et pour la préparation de l'année 2015/2016.

En fin d'année scolaire, les enfants vous présenteront les différents travaux manuels réalisés, ainsi qu'un spectacle qu'ils auront préparé lors des NAP dans les différents thèmes.



Le Mot des Adjoints.

Secrétariat de Mairie

L'année fut bien remplie. Beaucoup de changements et de réorganisations, dus à ce nouveau mandat. Le cap a été tenu malgré l'absence de Camille (congé parental). Leur capacité d'adaptation a permis de continuer à avancer. En septembre, nous avons accueilli Melissa, son dynamisme lui a permis de s'intégrer avec aisance, et ses facilités d'adaptation de rapidement prendre ses nouvelles fonctions. En début d'année 2015, je pense qu'elle sera à même de gérer son poste en autonomie. Bravo Mesdames pour cette ligne de conduite. Je compte sur vous trois, maintenant, pour faire encore mieux !

Christelle NOURY LEFEVRE

Adjointe en charge des affaires Scolaires et périscolaires



Monument aux Morts de Neufmoutiers en Brie

La plupart des monuments aux morts ont été construits entre 1919 et 1925.

Un monument aux morts est un monument érigé pour commémorer et honorer les soldats tués ou disparus par faits de guerre et rappelle à nos mémoires le nom des hommes de la commune morts lors des conflits militaires.

A Neufmoutiers en Brie, ce monument est l'œuvre de Mr Georges Vaudoyer, architecte en chef des monuments historiques.

Mr Vaudoyer a voulu un monument simple et robuste comme l'était nos soldats (un seul symbole, le casque de « poilus » et la couronne de laurier) et il fut construit par Mr Chabanne marbrier à Tournan. Les noms

de Mr Vaudoyer et Mr Chabanne sont gravés sur le socle du monument.

Ce monument construit en 1925 a été inauguré le 22 août 1926. (Archives Communales)

Le lieu d'implantation d'origine avait été choisi dans le jardinet devant l'école maternelle (à côté de la mairie) ensuite il a été déplacé et réédifié là où il se trouve aujourd'hui sur la place de l'église où se trouvait « la prison de Neufmoutiers c'est-à-dire le poste de police avec le garde-champêtre, Mr Chotard. (Article du journal de 1989 par Mr André Lefèvre).



Morts pour la France

Bailly Auguste

Mort à 30 ans le 29 septembre 1914 à Fricourt dans la Somme

Lapersonne Léon

Disparu

Bierry Auguste

Mort à 28 ans le 25 Septembre 1914 à Lunéville de ses blessures

Lefevre Théodore

Mort à 32 ans le 17 mai 1916 de ses blessures dans l'ambulance

Colin Auguste

Mort à 35 ans le 2 mars 1916 à Foucquevillers (pas de calais) tué à l'ennemi

Ménager Georges

Disparu

Duriot Ferdinand

Mort à 20 ans le 10 mai 1915 à Neuville St Vaast (pas de calais) tué à l'ennemi

Michon Arsène

Mort à 42 ans le 13 mai 1917 à Albi

Fresse Edmond

Mort à 36 ans le 17 Août 1918 de ses blessures de guerre

Montex Georges

Mort à 28 ans le 23 juillet 1915 à Neuville st Vaast (Pas de Calais) tué à l'ennemi

Gaillet Jules

Disparu

Orème Alexandre

Mort à 29 ans le 12 octobre 1914 à Foucquevillers (Pas de Calais) tué à l'ennemi

Gaillet Ovide

Mort à 26 ans le 13 octobre 1918 en Macédoine Grecque

Petit Elie

Mort à 32 ans le 25 août 1914 à Haraucourt (Meurthe et Moselle) de blessures

Goyer Jules

Disparu

Pernel Henri

Mort à 19 ans le 1 Mai 1918 de maladie à Cosne (Nièvre)

Henri léon

Mort à 31 ans le 1 juillet 1916 tué à l'ennemi à Maricourt (Somme)

Pois marcel

Mort à 23 ans le 15 septembre 1914 tué à l'ennemi dans la Marne

Laplaine Alexandre

Mort à 23 ans le 2 septembre 1918 de maladie

Prou Théophile

Disparu

Laurent Henri

Mort à 25 ans le 23 novembre 1916 tué à l'ennemi à l'âge de 25 ans

Payset Gustave

Mort à l'âge de 28 ans

Henry Eugène

Mort à 37 ans le 5 mai 1917 tué à l'ennemi

Verrier Louis

Disparu

Ces recherches communales et Mémoire des Hommes n'étant pas complètes nous y reviendrons.

Le Mot des Adjoints.

Les Anciens Combattants

Ils participent aux Journées Nationales du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires.

Le Porte-Drapeau

Le porte-drapeau est une personne, ancien combattant ou non qui assure bénévolement et avec dévouement le service du port du drapeau tricolore lors de manifestations patriotiques.

Le porte-drapeau rend hommage au nom de la Nation Française aux combattants et disparus.

Ce devoir de mémoire revêt une importance particulière pour tous.

Correspondant : Michel Herbelin



Commémoration à Villeneuve Saint Denis

Le dernier dimanche du mois d'août a eu lieu la cérémonie annuelle à la mémoire des onze jeunes fusillés par les Allemands le 25 août 1944 dans la forêt de Ferrières situé à Villeneuve Saint-Denis.

Cette cérémonie très émouvante se déroulait avec les anciens combattants, des personnalités et tous les représentants des communes des alentours.

C'est Mr Gérard Debout, Maire de Villeneuve-Saint-Denis qui a lu un texte écrit par le Maire de la commune de l'époque lors de l'inauguration du monument en 1945.

Notre commune était représentée par Mr Jean-Jacques Barboux, Maire de Neufmoutiers-en-Brie, Conseiller Général de Seine-et-Marne. Certains habitants de notre commune ayant vécu ce moment tragique se sont recueillis au monument comme tous les ans.

Christiane Richard
Maire Adjointe à la Communication



Commémoration du Centenaire 1914-2014

Le mardi 11 novembre 2014 s'est déroulée la cérémonie de la commémoration du centenaire de la déclaration de la guerre.

Les membres du conseil municipal sous la présidence de Mr Jean-Jacques Barboux, Maire de Neufmoutiers et Conseiller Général de Seine et Marne, les anciens combattants, les porte-drapeaux, la délégation des jeunes sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, des élus des communes avoisinantes, des présidents d'association ou de leurs représentants et des habitants de la commune se sont réunis devant le monument aux morts.

Après le discours traditionnel du secrétaire d'état Kader Arif, et le discours personnel de Mr le Maire, des gerbes représentant les anciens combattants, la municipalité et le Val Bréon furent déposées au pied de l'édifice.

Cette année, nous avons eu le grand plaisir de recevoir les élèves de la classe de Mme Godreau-Dijols et de Mme Slosse (Cm1, Cm2, Ce2).

Ces élèves tous très investis ont cité le nom et prénom de ces vingt quatre soldats tombés pour la patrie au champ d'honneur et puis ont déposé soit une bougie pour les plus grands soit une rose blanche pour les plus petits afin d'honorer la mémoire de tous ces combattants.

La lecture des noms et prénoms fut repris par Christiane Richard pour énoncer la date, le lieu et l'âge du décès de ces hommes morts pour la France.

Après la minute de silence, les enfants et l'assemblée réunis ont chanté la Marseillaise puis se sont dirigés vers le cimetière pour se recueillir devant la croix et réciter une prière pour les défunts.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette commémoration et tout particulièrement Mme Godreau-Dijols, Mme Slosse et leurs

élèves accompagnés de leurs parents. Ces enfants nous laissent un admirable souvenir par leur gentillesse et leur grande attention pendant tout le déroulement de cette cérémonie très solennelle.



1914-2014



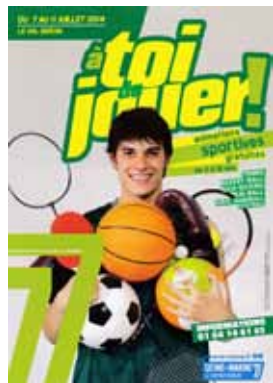
Émotion et jeunesse

Commission
« fêtes et cérémonies »

Le mot des Auteurs.

Commission « Fêtes et Cérémonies »

A toi de Jouer



Le lundi 7 juillet 2014, cette animation portée par le Conseil Général et le Val Bréon s'est mise en place dès le matin sur la pelouse du terrain de foot.

Installation de tables, de barnums et de boudins gonflables par les bénévoles.

Quoique le temps fut un peu chaotique les quelques gouttes de pluie en fin de journée n'ont pas entamé la ferveur sportive des participants.

Sur le terrain, garçons et filles se sont rassemblés pour des parties de ballon toute la journée accompagnés par des animateurs.



Environ 15 jeunes garçons et 2 filles ont pratiqué ce sport à l'honneur pendant les derniers jours de la coupe du monde du Brésil.

Sur l'espace judo, environ une vingtaine de garçons et filles ont partagé le goût de cette discipline basée sur des valeurs expliquées par les moniteurs.

Elle allie un développement moral et intellectuel pour tous ceux qui pratiquent ce sport éducatif.

Tous les enfants et accompagnants ont piqueniqué sur place le midi.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé pour mettre en place cette journée sportive et agréable pour le plus grand plaisir des jeunes et nous espérons continuer l'année prochaine.



Fête du village

Le 6 septembre 2014, la commune a offert à tous les enfants présents un bâton lumineux à la place des traditionnels lampions ce qui a ravi petits et grands à tel point que les 150 bâtons prévus ont disparu très rapidement dans les petites mains et même voire les plus grandes.

Puis un feu d'artifice fut tiré avec une présentation musicale qui semble-t-il a beaucoup plu.

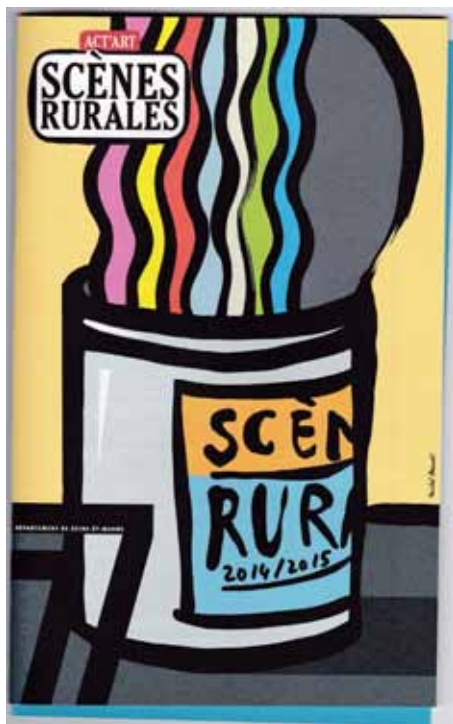


La Chorale

Le dimanche 28 Septembre 2014 la chorale « le Cœur en route » de Favières nous a présenté son nouveau spectacle à travers la chanson française. Avec à la direction Ghislaine Pothin, en accompagnement musical Françoise et Jean-Pierre Godard, pour le récitant Christian Jacquemmoz et aux cuillers « Gégé ».

Cette chorale nous a divertis pendant 1h30 au gré du choix de leur répertoire mais aussi par la mise en scène donnant à l'ensemble une palette variée, (Pierre Perret, Michel Sardou et autres) dont nous ne pouvons pas tout présenter tant il est riche d'auteurs.

La chorale a entonné un véritable cri du cœur en proclamant comme le dit la chanson de la fin, « nous nous reverrons un jour où l'autre » et nous, nous vous disons à bientôt.



Noël des enfants

Le samedi 13 décembre 2014 à 15h30, enfants et parents ont pu assister à la pièce de théâtre « Grandir » à la salle Alain Peyrefitte, joué par la troupe de l'Attrape-Théâtre de la Communauté de Commune du Val Bréon à la manière de leur précédent spectacle « Réponds » qui avait beaucoup plu. Les jeunes acteurs accompagnés par Christophe Thiry, le metteur en scène ont répondu aux interrogations des enfants sur la pièce jouée et sur les instruments musique.

A la suite des applaudissements, nous avons partagé ensemble le pot de l'amitié.

La municipalité présente remercie cette association de venir tous les ans nous faire partager leur passion du chant.



Théâtre « c'est la faute à Rabelais »

Le samedi 29 novembre 2014 à la salle Alain Peyrefitte,

(La Cie l'envers du décor) nous a offert un spectacle « c'est la faute à Rabelais » construit autour de mots, de dictons, de proverbes inversés, de paroles truculentes et d'expressions grivoises.

Ce théâtre musical et burlesque d'un soir nous invite sans détour à des paroles libres qu'il convient à une fête sans chichi.

Environ quatre-vingt-dix personnes ont assisté à ce mélange musical et parolier dans la bonne humeur puis ont partagé avec les acteurs le pot de l'amitié.



Accueil du Père Noël

Enfin le Père Noël arriva avec son panier garni de friandises, aussitôt entouré par les enfants avec son cortège de questions et celui-ci leur a distribué les sachets de chocolat.

Cet après-midi de fête et de détente pour les parents, enfants et voire grands-parents s'est terminé dans la joie par un goûter offert par la municipalité.

Nos remerciements à tout le personnel communal qui a participé comme chaque année à la décoration de la salle Alain Peyrefitte pour toutes les animations festives de fin d'année.



Le Mot des Adjoints.

Noël des Aînés

Qu'il pleuve ou qu'il neige, par tradition l'association les « Jeunes d'Autrefois » vont à la rencontre des habitants du village ayant 70 ans ou plus pour leur remettre un colis pour les fêtes de Noël offert par le C.C.A.S (centre communal action sociale).

Cette année, Geneviève Laga, Michel Herbelin, Charles et Jacqueline Morellec et Robert Richard tous aussi des aînés se sont faits un plaisir d'aller leur porter à domicile et d'offrir à ceux qui sont en maison de retraite une jolie présentation de produits de bien-être.

Cela permet de garder un contact et beaucoup sont heureux de les voir et de remercier la municipalité.



**L'équipe du C.C.A.S leur présente ses
Meilleurs vœux pour l'année 2015**

Vera Becel
Adjointe au Maire « Fêtes et Cérémonies »

Activité« nettoyons la nature » par la classe de Mme Slosse

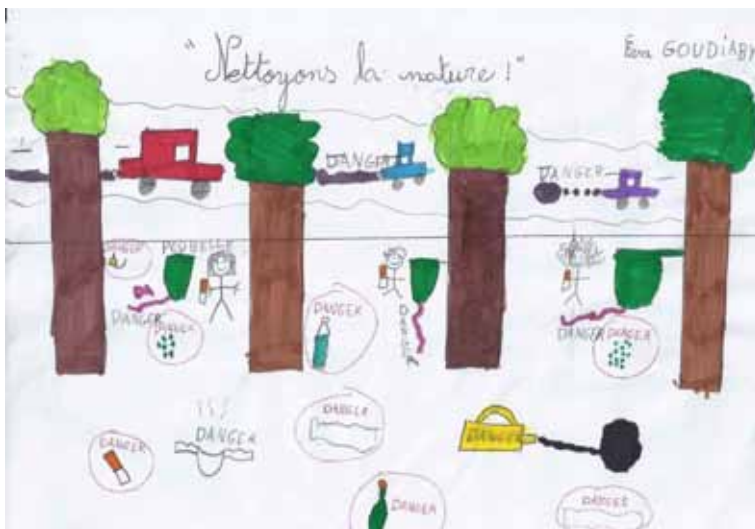
Lundi 29 septembre 2014

Expression écrite

Vendredi 26 septembre, nous avons participé à l'action "Nettoyons la nature". Nous avons ramassé des déchets que nous avons trouvés dans les rues du village.

Resultat =

- plein de mégots : très polluants
- des boîtes de verre : dangereux pour les petits enfants et les animaux
- emballages plastiques : dangereux pour les animaux et polluants



Le Centre Aéré

C'est reparti !!!

Nos petits Neufmonastériens ont repris le chemin du Centre Aéré, ouvert les mercredis après-midi de 14h à 19h. Nous comptons sur eux pour redonner vie et couleur à nos murs et couloirs.

Comme le montre les photos, nous pouvons constater qu'ils ont déjà bien œuvré. Pleins d'autres activités et événements nous attendent pour le plus grand plaisir de tous.

En avant toute !!!



Un après midi au centre aéré

Les enfants ont confectionné une tarte avec les pommes restantes du déjeuner. Rien ne se perd et tout ce petit monde a pu déguster la tarte avec le plaisir de l'avoir faite. Fabrication de support de bougies en pâte à sel. A voir leur sourire les enfants déguisés pour la fête d'Halloween ont passé une très bonne journée.

Confection originale d'un bonhomme de neige en



gobelets de plastique blanc avec les élèves du CM1 et CM2.

L'équipe encadrante
Christine, Brigitte, Marie-Hélène, Véro et Elodie



La Bibliothèque

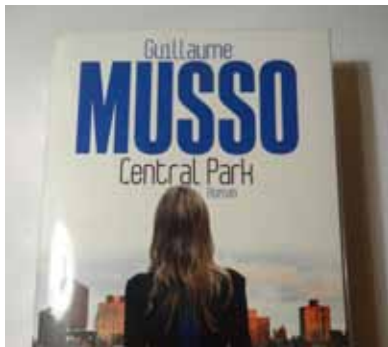
C.B.P.T

Les bénévoles sont heureuses de vous donner quelques chiffres sur la fréquence de la bibliothèque. Nous avons 36 familles inscrites et donc environ 380 visites annuelles.

Du côté des adultes, 625 livres ont été empruntés dont 591 romans, 3 B.D et 31 documentaires ou biographies.

Du côté des jeunes tous âges confondus, nous avons prêté 532 livres sur la même période (B.D, romans, albums et contes).

Nous avons de très bons lecteurs et la bibliothèque de proximité correspond à un vrai besoin.



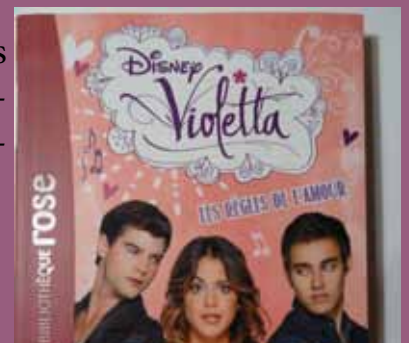
Nous remercions tous ceux qui participent à la vie de la bibliothèque, qui nous donnent des livres afin d'enrichir celle-ci ou il existe 6000 livres à ce jour car à chaque trimestre

nous procédons au « désherbage des livres » non lus ou anciens et toujours des achats en fonction de nos lecteurs, de leur goût, leur demande et de toutes les nouveautés qui sortent mois après mois. A la fête des petits lecteurs de Presles en Brie en

mai, six enfants de Neufmoutiers ont gagné un livre à venir retirer à la bibliothèque. Nous remercions les parents, les enfants et Melle Demarle d'avoir participé à cette animation



(Pour toute personne faisant partie d'un C.E, nous pouvons vous donner un justificatif de paiement pour se faire rembourser l'inscription en totalité ou partielle par votre entreprise.)



Séance musicale à la Bibliothèque

En matinée, la bibliothèque a reçu les enfants de différentes communes du Val Bréon pour un éveil musical auprès des enfants âgés de 0 à 3 ans.



Trente enfants sur deux séances accompagnés de leurs parents sont venus écouter dans la salle des « Jeunes d'Autrefois » Ricardo Cayaci chanter en s'accompagnant d'une guitare avec un répertoire de chansons adaptées pour les tout-petits.

C'est une découverte musicale à partir de la voix, de matériaux sonores et d'instruments de musique qui a pour but de sensibiliser les enfants aux sons, aux rythmes, aux couleurs musicales et leurs permettent de manipuler les objets musicaux.

Les parents très impliqués dans l'animation avec leurs enfants ont passé un bon moment de partage familial avec leurs petits.

Après une pause café et des douceurs tout le monde est reparti avec un brin de musique dans la tête.

Merci à Alice et à tous ceux qui nous ont fait le plaisir de venir à cette matinée musicale.



**Sonia, Miriana et Christiane vous offrent
leurs meilleurs vœux pour 2015**

A.P.E « les Galopins »

Brocante et marché artisanal

L'organisation d'une brocante n'est pas de tout repos. Entre les inscriptions, la délimitation des espaces et l'accueil des exposants tôt le matin, les bénévoles ne chôment pas. Quand la météo est de la partie, la motivation est décuplée, mais lorsque le temps se chagrine, la morosité peut vite s'installer. En effet, les averses désobligeantes avaient de quoi chagriner l'humeur des exposants du marché artisanal et des chineurs de la brocante du

16 novembre organisée par l'A.P.E-Les Galopins. Et pourtant, les uns et les autres ont tenu bon et ont attendu patiemment les amateurs de bonnes affaires et de bons produits régionaux (miel, saucisson, jus de pommes, etc.). Cette journée a également permis de découvrir les talents en arts créatifs de certains habitants de Neufmoutiers en Brie !



Et Madame la pluie n'a pas découragé les enfants qui ont pu faire des petits tours de poney. Enfin, « cerise sur le gâteau », Muriel a ouvert au public son atelier de « Graines de Cézanne ». Les enfants ont pu montrer toute leur inventivité grâce aux démonstrations d'utilisation de la pâte Fimo.

Les membres de l'APE les Galopins remercient les papas qui sont venus tôt le matin et tard le soir pour nous aider à monter les barnums.

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2015.

Vie associative et culturelle

Neufmoutiers-Animations



Neufmoutiers Animations a participé à la fête du village le 6 et 7 Septembre 2014 en association avec la municipalité.

Un repas préparé par la « Fiesta Paëlla » a réuni environ deux cent personnes mais les cuisiniers se trouvant bloqués par la circulation parisienne nous avons dîné tard à notre grand regret. Nous nous excusons pour cet inconvénient indépendant de notre volonté.

Vie associative et culturelle.

La brocante du dimanche a été une réussite et le beau temps étant de la partie nous avons vu beaucoup de monde s'égayer au fil de la journée et Dance Academy nous a offert une démonstration de leur talent.

Nous remercions toutes les personnes qui par leur présence ont contribué au bon déroulement de la fête tout au long du week-end.



Assemblée Générale

Neufmoutiers-Animations a procédé le 14 Novembre 2014 à 20h à la salle du C.A.C à son assemblée générale en présence de Mr le Maire, Jean-Jacques Barbaux et Mr Bernard Carmona 1er adjoint et de plusieurs personnes.

Le bureau a été reconduit au deux-tiers, Mme Richard Christiane ayant démissionnée pour raisons personnelles.

La nomination d'un trésorier(e) se fera prochainement.

En début d'année, Neufmoutiers-Animations vous proposera une animation ludique, ouverte à toutes les tranches d'âge. Son élaboration est en cours .

L'équipe de Neufmoutiers-Animations vous présente ses meilleurs vœux à vous et vos proches

Le Club Informatique

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, le club a repris son activité avec plusieurs personnes qui se réunissent les mercredis après-midi de 14h à 16h dans la salle informatique et accueille toutes personnes désirant se perfectionner dans les logiciels de Word, Excel ou navigation internet.

Venez nous rejoindre nous aurons le plaisir de vous rencontrer.

Marie-Hélène Rousset



A.S.V.N FOOT (Villeneuve-le-Comte - Neufmoutiers-en-Brie)

Lors de l'assemblée générale un nouveau bureau a été élu suite à la démission de Mr André Vriet.

Le nouveau bureau constitué :

Président : Mr Pascal Marie
Vice-Président : Mr Jean-Paul Salinié
Secrétaire : Mme Caroline Bourdelat
Trésorier : Mr Arnaud Vynisale
Trésorier-Adjoint : Mr Hanafi Bencherai

Vous pourrez consulter le site internet de la Mairie de Neufmoutiers-en-Brie pour la prochaine saison de foot entre les clubs dans la rubrique des sports.

Vie associative et culturelle

Exposition « Graines de Cézanne »

Les 6 et 7 septembre, lors de la fête du village a eu lieu l'exposition de l'atelier de peinture. Les visiteurs venus admirer et complimenter les œuvres exposées et réalisées par les élèves pendant les cours tout au long de l'année ont apprécié la qualité et le niveau du travail accompli.

A la suite du vernissage, un verre de l'amitié fut offert à tous et à toutes.

Bravo les artistes !



Les cours ayant repris en septembre tous les élèves très affirmés nous réservent de belles surprises pour les expositions à venir qui permettent de mettre en valeur les œuvres des élèves inscrits à l'atelier.

*NAP : Septembre et Octobre 2014
avec Muriel Senechal et les enfants de
CE2, CM1 ET CM2*

J'ai commencé début septembre avec les classes de CE2, CM1 et CM2 la pratique de la pâte polymère et du pastel gras.

Par l'initiation à la pratique artistique et par l'éveil aux formes diverses et variées et aux couleurs (peinture, dessin etc.....) à chaque

moment les enfants conjuguent leur talent en découvrant des techniques mais aussi l'originalité représentée sous toutes ses formes sous des aspects divers de la composition picturale (la forme, la ligne, la direction, la couleur, la taille et la perspective).

J'apprécie beaucoup ces instants passés avec ces enfants car chacun apporte à l'autre une richesse et pour ma part j'essaie de leur communiquer le goût et le sens de la peinture et des travaux manuels. Ce fut une grande satisfaction de voir ces enfants aussi demandeurs, motivés et créatifs.



Modelage avec pâte polymère classe de CE2, CM1 et CM2



Halloween, découverte pastel gras sur papier dessin Classe de CM2



Gourmandise en pâte polymère CE2 ou CM1 ou CM2



Clowns en pastel gras CE2 et petites histoires pastel gras CM1

En Novembre, nous préparerons une activité pour Noël

Muriel

Les Jeunes d'Autrefois

Assemblée générale

Notre réunion, c'est tenue le 3 juillet 2014 au lieu du 4 juillet comme prévu pour que les amateurs de foot puissent voir le match France-Allemagne. Trente cinq personnes étant présentes le bureau a été reconduit.

Notre association compte 42 adhérents à ce jour.



Fête du village

Merci à Jacqueline, Marie-T, Monique et à Denise qui était partie faire la pause café, leur accueil et leur sourire ont permis de vendre toutes les enveloppes.

Ces enveloppes sont toutes gagnantes et attirent à chaque fois beaucoup de monde.



Beaujolais nouveau

Comme d'habitude le troisième jeudi de Novembre c'est l'occasion aux « Jeunes d'Autrefois » de se réunir (41 personnes) pour fêter le Beaujolais Nouveau.

Un excellent repas (miron-ton de joue de bœuf) préparé par le restaurant le Penthievre de Gretz-Armainvilliers accompagné de cette potion magique.

Nous remercions Roger Degandt qui nous apporte son remède à lui pour une bonne digestion.

La journée s'est terminée par les jeux de belote et de tarots et aux dernières nouvelles tout le monde est bien rentré à la maison.



Vie associative et culturelle



Nos vacances Occitanes

Le jeudi 11 septembre nous étions 35 à nous rendre en autocar en direction du Languedoc à la découverte de la route Occitane.

Le 12 visite du port de plaisance de Gruissan et promenade en péniche sur le Canal du Midi.

Les 13 départ pour la côte Vermeille :

Collioure, Port Vendres, Banyuls et passage en Espagne et retour par Figueiras et le col du Perthus

Les 14 départ vers la majestueuse cité de Carcassonne classée depuis 1972 au patrimoine mondial de l'Unesco. Puis départ vers Toulouse et visite commentée de la ville rose.



Vie associative et culturelle.



Le 15 découverte de Saint Lary, village traditionnel Pyrénéen. L'après-midi excursion à la réserve naturelle de Néouvielle, puis promenade aux lacs Aumar, Aubert et Odéon.

Le 16 départ vers Gavarnie par la route des cols D'Aspin et du Tourmalet. L'après-midi promenade dans la belle ville de Lourdes avec visite de la grotte et de l'immense basilique souterraine.

Le 17, nous prenons le chemin du retour et gardons de ce magnifique voyage un merveilleux souvenir. (Article écrit par Mr Joseph Vitse)

Un témoignage émouvant car Jo VITSE nous a quitté brutalement le 13 Décembre dernier. Hommage à lui, et notre soutien le plus chaleureux à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Les « Jeunes d'Autrefois » vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015



Amicale Sport Nature

Cela ne vous a pas échappé, l'été s'est montré très discret cette année !

Résultat les inscriptions du **TENNIS** n'ont pas atteint des records.

Déconvenue également pour les cours de **HIP-HOP**

La très discutée réforme des rythmes scolaire nous a obligé de changer de jour ; ce qui ne convient pas à grand monde, vu le peu d'enfants participant cette année c'est bien dommage car la discipline risque de ne pas se poursuivre la saison prochaine.



Le cours de **ZUMBA** ne bénéficie plus de l'effet « mode » et le nombre d'inscrit se stabilise à un niveau plus modeste, qui n'enlève rien au dynamisme développé pendant les cours.



Enfin l'inoxydable Lydia continue à entretenir tout un tas de muscles aux adhérentes (et oui, pas de garçon cette saison !) qui ne lui en veulent même pas ??

Et ça tous les mercredis : **GYMNASTIQUE**

Bref tout un choix de dépenses physiques pour envisager sereinement de participer sans privations aux jolies fêtes de fin d'année qui se profilent à l'horizon.

Toute l'équipe de l'ASN vous les souhaite belles.

Association Dance Academy

Une nouvelle saison démarre pour nos majorettes et notre major. Au nombre de 16 pour cette nouvelle année de spectacles et de compétitions, nous espérons une fois de plus représenter le village de Neufmoutiers sur les podiums !

Nous avons participé à la « fête à Neuneu » début septembre avec un défilé en bâton lumineux le samedi soir. Nous étions également présents le dimanche, nous sommes très heureux d'avoir montré le fruit de notre travail lors d'une petite démonstration et vous remercions pour vos encouragements et vos compliments.

Les entrainements ont repris et s'enchainent car nouveauté cette saison, notre affiliation à l'AFMF (Amicale des Fanfares et Majorettes de France). Cette affiliation nous permettra entre autre de participer à des stages de perfectionnement et nous ouvrira l'accès aux compétitions en solo, duo et équipe.

Notre équipe loisirs continuera tout de même à participer aux divers festivals/concours organisés par les clubs.

Notre dernier projet pour cette saison : l'organisation de notre 1er festival/concours, dont nous espérons vous communiquer la date prochainement !

Toute l'équipe souhaite remercier une fois de plus Monsieur le Maire et ses élus, qui permettent l'épanouissement et l'évolution de notre association !



Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

31 La Présidente, Audrey VIDAL et toute sa compagnie

Vie associative et culturelle

Actualités paroissiales



Voici l'agenda de nos messes célébrées sur le secteur :

Tous les dimanches de janvier et février : messe à 10h00 à Villeneuve-Saint-Denis (seul endroit où l'église est chauffée !)

Solidarité Partage 77

Vie associative et culturelle.

En ce dimanche 5 octobre, toute l'équipe de l'association Solidarité Partage était présente sur la place de l'église de Villeneuve-le-Comte pour sa vente d'automne.

Malgré un temps maussade et pluvieux, vous avez été nombreux à venir nous rendre visite sur les différents stands.

Nous tenons donc à vous remercier très chaleureusement ! Grâce à vous, nous pouvons continuer nos actions et nos engagements envers les plus démunis.

Tous à vos agendas !

Nous vous donnons donc rendez-vous pour notre vente de printemps.

Le Dimanche 12 Avril 2015

Au même endroit, sur la place de l'église de Villeneuve-le-Comte.



Cette association qui récupère des vêtements, du linge, de la vaisselle, des livres, des petits objets, du matériel de puériculture, se situe au 13 rue du Général de Gaulle à côté de la mairie. Vous pouvez déposer vos objets sous l'auvent ils peuvent servir sauf gros ménage et multimédia.

Tous les lundis, huit à quinze personnes participent de 14h à 16h30 au tri des vêtements, des livres, de la vaisselle etc.....

Bravo à tous ces bénévoles pour leur travail !



Tout est réparti dans des cartons numérotés puis entreposés dans les locaux où ils sont destinés à la vente deux fois par an à Villeneuve-le-Comte en Avril et octobre. Tout l'argent récolté lors des ventes est reversé dans son intégralité aux plus démunis.

Vie associative et culturelle

En France :

Le Secours Catholique à Lagny-sur-Marne, Fontenay-Trésigny, Bailly-Romainvilliers pour servir à l'épicerie solidaire afin de constituer des caddies alimentaires.

A l'étranger :

Au Sri Lanka, en Angola, au Togo, au Burkina Faso.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet :
<http://solidarite-partage77.jimdo.com>

En attendant, toute l'équipe vous souhaite leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La Municipalité et les Associations

A la réunion du mois de juin, les présidents d'association ou de leurs représentants ont échangé sur leurs différents projets à travers leurs activités aussi riches que variées et planifié leurs dates d'animations.

Il est utile de préciser l'intérêt de la communication vers la mairie lors de toutes animations.

Toutes les associations peuvent exprimer leurs difficultés, leurs besoins, une écoute attentive de la part des élus en charge des associations œuvrera pour répondre à leurs demandes.



Vie associative et culturelle.

Gratuité des salles communales



Avec plusieurs associations sur Neufmoutiers, la municipalité a une politique de volontariat de soutenir les clubs ou associations qui se développent sur sa commune.

Afin d'aider ces associations, la municipalité accorde des subventions à celles-ci et prête gracieusement durant toute l'année ses locaux aux associations sous réserve de disponibilité pour (entraînements sportifs, répétitions, activités culturelles et artistiques etc)

En considérant que les salles prêtées gratuitement tout au long de l'année sont énergivores (lumière, eau, chauffage, entretien ménager, prêt de matériel et aide du personnel communal....) nous avons donc à cœur que les locaux soient respectés.

Pour édifier le planning de ces salles, nous vous invitons à participer en juin à la réunion annuelle de la commission « Fêtes et Cérémonies ».

Les membres cette commission se réunissent régulièrement afin de mettre en place toutes les fêtes communales (vœux du maire, repas des anciens, commémorations, remise des dictionnaires, fête du village, scènes rurales, Noël des enfants....Nos remerciements à Emmanuelle, Cyril, Grégoire, Cady, Mélanie, Christophe, Carine, Ricardo, Marie-Amélie et Christiane qui par leur présence et leurs idées nous aident dans l'organisation.

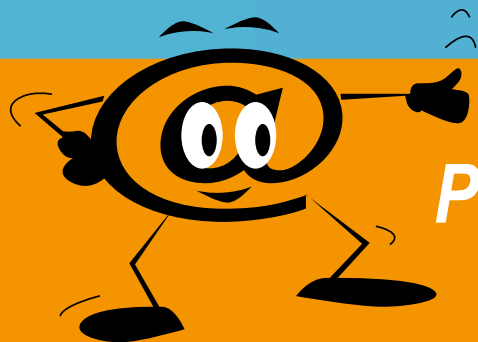
VERA BECEL Adjointe au Maire
Vie associative et Animation

Pour vos courriers, une seule adresse :

**CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE SEINE-ET-MARNE
77605 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03**



© Fotolia - 11/2014 - Cnam 77



**Plus rapide
Moins coûteux**

Échangez par mail avec votre CPAM
depuis votre compte ameli

Père et fils : Recette de Marc LABOUREL ancien chef du restaurant « ANDROUËT » à PARIS 8e, chef du restaurant « L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC » à JOSSIGNY et qui réside à NEUFMOUTIERS. Son fils Jonathan LABOUREL est le chef du « DOMAINE DE BELLEVUE » à NEUFMOUTIERS

Croquettes de Neufmoutiers et salade pastorale

4 personnes

Préparation : 30 mn

Cuisson : 5 à 10 mn

- 1 coulommiers
- 50 cl de lait
- 5 jaunes d'œufs
- + 3 œufs
- 1 verre d'huile de tournesol
- 50 g de beurre
- 150 g de farine
- 300 g de chapelure
- Salade (frisée, trévis, feuille de chêne...)
- 1/2 concombre
- 1 grosse carotte
- Cerneaux de noix
- Sel, poivre, muscade

Vinaigrette

- 1 c. à soupe de vinaigre de xérès
- 3 c. à soupe d'huile de noix
- 1 c. à café de moutarde de Meaux
- Sel, poivre, ciboulette

1 La veille faire fondre sur feu doux le coulommiers, coupé en 4, dans le lait, avec sel, poivre, muscade. Dans une autre casserole faire fondre le beurre. Ajouter 50 g de farine en remuant jusqu'à ce le mélange mousse. Le laisser tiédir et sur feu doux l'incorporer en fouettant au coulommiers.

2 Hors du feu ajouter les jaunes d'œufs en fouettant vivement. Mouler en boudin (5 cm de diamètre) dans du papier sulfurisé mouillé. Mettre au congélateur 12 h. Sortir 1 h avant utilisation puis découper en tranches de 1 cm d'épaisseur.

3 Fouetter les œufs avec l'huile de tournesol, 1 verre d'eau, sel, poivre. Passer les croquettes de coulommiers d'abord dans la farine, puis dans le mélange d'œuf et la chapelure.

Puis une 2^e fois dans l'œuf puis la chapelure. Donner une forme ronde. Les remettre au congélateur 1 h, sans les superposer.

4 Disposer la salade préparée dans un saladier. Réaliser la vinaigrette en mélangeant vinaigre, moutarde, sel, poivre. Ajouter l'huile en fouettant jusqu'à émulsion et la ciboulette ciselée. Couper le concombre en fines rondelles. Râper finement la carotte.

5 Faire frire dans l'huile très chaude les croquettes jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Les servir chaudes avec les rondelles de concombre et la salade assaisonnées. Ajouter carottes et cerneaux de noix.

Conseil

Incorporer les jaunes d'œufs hors du feu pour qu'ils ne "cuisent" pas. Faire frire les croquettes par petites quantités pour qu'elles ne collent pas entre elles.



Pour que les croquettes restent chaudes, les réserver au four.

Austelle : Samaritaine

Bonne
Cuisine

Communauté de communes.

La Communauté de Communes du Val Bréon vous propose sa page d'information générale présentant ses actions et ses compétences. Vous trouverez également les événements à venir sur son territoire : Châtres, Crèvecœur, Fontenay-Trésigny, La Houssaye, Les Chapelles Bourbon, Liverdy, Marles, Mortcerf, Neufmoutiers et Presles.

ACTIONS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

- Diffusion de spectacles culturels dans le cadre de la résidence de la troupe « l'Attrape Théâtre »,
- Création d'un festival culturel: Festi'Val Bréon,
- Animations socio-culturelles pour l'enfance et la jeunesse,
- Réalisation d'un salon intercommunal des Arts,
- Organisation d'événements sportifs: concours de pétanque, tournoi de football,...



ACTION SOCIALE

- Fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM),
- Fonctionnement du service de portage de repas à domicile,
- Etudes territoriales réalisées : petite enfance, jeunesse, habitat, plan de mise en accessibilité, de la voirie et des espaces publics (PAVE).

TRANSPORTS

- Organisation et financement des transports collectifs en lignes régulières: réseau SOL'R,
- Fonctionnement du service de Transport A la Demande: TAD PROXI'BUS.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Gestion et entretien des espaces verts, parties communes, voirie, assainissement du parc logistique communautaire,
- Construction d'un local de restauration rapide sur le parc logistique communautaire,
- Acquisition et réhabilitation d'un corps de ferme pour créer des équipements publics,
- Création et entretien des chemins de randonnées,
- Réalisation d'aire d'accueil des gens du voyage,
- Etude voirie.



COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À DES SYNDICATS

- Lutte contre l'incendie et secours (SDIS),
- Aide financière pour l'apprentissage de la natation des élèves du primaire,
- Elimination et valorisation des déchets des ménages,
- Fonctionnement des équipements sportifs liés aux établissements d'enseignement secondaire,
- Aménagement numérique.

DIVERS

- Acquisition et prêt de matériel culturel pour les dix municipalités et leurs associations,
- Soutien aux associations organisant des actions regroupant plusieurs communes,
- Réalisation et diffusion du journal communautaire,
- Mise à jour régulière du site Internet de la collectivité : www.valbreon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL BRÉON

32 rue des charmes - 77 630 La Houssaye-en-Brie

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi: 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Tél: 01.64.51.33.26 - fax: 01.64.51.33.27

Courriel: contact@valbreon.fr

Site Internet : www.valbreon.fr

Les élections départementales auront bien lieu les 22 et 29 mars

Le ministre de l'Intérieur a confirmé le 5 novembre par une communication en Conseil des ministres que les élections départementales auraient lieu les 22 et 29 mars 2015. La campagne électorale officielle pour le premier tour de scrutin débutera le lundi 9 mars et ce, partout en France puisque, pour la première fois, ces élections s'appliqueront simultanément à tous les départements. Tous, sauf le cas spécifique de Paris à la fois ville et département, et sauf la Martinique et la Guyane compte tenu de la mise en place des collectivités uniques prévue en décembre 2015.

Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, en a profité pour rappeler les autres nouveautés qui s'appliqueront à ces élections suite à la loi portée par son prédécesseur : changement de dénomination des élus et des assemblées (exit le terme de "général", tout sera "départemental"), nouvelles circonscriptions cantonales et, surtout, nouveau mode de scrutin. En effet, dans chacun des 2.054 nouveaux cantons sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme.

Par ailleurs, les élections régionales auront lieu en décembre 2015.

Fusion des deux universités de l'Est francilien

L'UPEM (université Paris Est Marne-la-Vallée) et l'UPEC (université Paris Est Créteil Val de Marne) viennent d'annoncer la création d'une nouvelle université au 1er janvier 2017 à partir de la fusion des deux établissements. En effet, les deux présidents, Gilles Roussel et Luc Hittinger avaient reçu mandat en février dernier, de leur conseil d'administration respectif pour travailler à la structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Est francilien.

Cette nouvelle université rassemblera les compétences et les ressources de l'UPEC et de l'UPEM et sera un véritable atout pour enrichir la recherche et les écoles doctorales afin de les faire rayonner au niveau international. Elle permettra également de se positionner, en matière de formation, au plus près des usagers et de devenir le premier pôle de formation en alternance, tout au long de la vie.

Plus d'infos sur :

www.u-pec.fr ou www.u-pem.fr

Délégation Territoriale de Seine-et-Marne
Service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux

Affaire suivie par : M. D. GOURAUD
Courriel : ars-dt77-casm@ars.sante.fr
Téléphone: 01 64 87 63 11
Télécopie : 01 64 87 62 57
Rèl: 14/CSSM/DG/N° 2439

Dossier N°: 2014/
PJ : dépliants et affiches

Objet: Prévention des intoxications au monoxyde de carbone
pour la période hivernale 2014-2015

Melun, le 18 DEC. 2014

Mesdames et Messieurs les
Maires de Seine-et-Marne

Mesdames et Messieurs les Maires,

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'Homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les maux de tête, nausées, vertiges et troubles visuels sont ainsi les premiers symptômes d'une intoxication.

L'Île-de-France reste depuis trois années consécutives la région la plus touchée par les intoxications au monoxyde de carbone avec près de 721 personnes intoxiquées et 7 décès en 2013. Depuis septembre 2014, 42 personnes ont déjà été intoxiquées.

D'après les signalements transmis à l'Institut de Veille Sanitaire, 23 épisodes d'intoxication sont survenus dans le département de Seine-et-Marne impliquant 80 personnes, parmi lesquelles 70 ont été hospitalisées, 19 dirigées en caisson à l'hôpital de Garches et aucun décès.

A l'approche de la saison hivernale, la délégation territoriale de Seine-et-Marne de l'Agence régionale de Santé souhaite rappeler à la population les gestes essentiels de prévention des intoxications au monoxyde de carbone :

Je vous invite à relayer très largement ces messages d'information auprès de vos administrés, notamment par le biais du bulletin municipal d'information. Mes services tiennent à votre disposition des documents d'information et de prévention élaborés par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) dont vous trouverez quelques exemplaires de dépliants et des affiches en pièces jointes.

Ils peuvent aussi être commandés ou téléchargés directement sur leur site internet aux adresses suivantes :

- Affiche : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=1241>
- Dépliant : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=1243>

De plus, ces dernières années ont été marquées par une forte augmentation du nombre de cas d'intoxications liés à l'utilisation de braseros et barbecues à l'intérieur des logements. Ces situations sont souvent liées à la précarité énergétique. Pour aider les personnes présentant des difficultés de chauffage et utilisant des braseros, vous pouvez les orienter vers les travailleurs sociaux afin de prendre connaissance par exemple des tarifs sociaux de l'énergie ou des aides pour le logement (fonds de solidarité logements, aides ANAH...). Par cette démarche, l'Agence entend alerter les populations en situation de précarité énergétique sur les risques mortels d'utilisation des braseros à l'intérieur des logements.

Vous trouverez ci-joint une fiche à propos des intoxications au monoxyde de carbone liées à l'utilisation des braseros à l'intérieur des logements, ainsi qu'une affiche sur les gestes de prévention réalisées par l'ARS Île-de-France et de l'association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA).

S'agissant des établissements recevant du public tels que les lieux de culte ou de spectacles utilisés pour des rassemblements culturels ou religieux, vous voudrez bien vous assurer auprès des responsables de ces rassemblements et au sein de vos installations, que les mesures mises en œuvre pour prévenir les intoxications collectives soient conformes aux dispositions de la circulaire interministérielle n° 164 du 30 octobre 2014 relative à la campagne 2014-2015 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sachant pouvoir compter sur votre participation à cette campagne de prévention, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.

Le Délégué Territorial
de l'ARS IDF en Seine-et-Marne

Laurent LEGENDART

Usage de braséro dans le logement et risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO)

Vous avez dit le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz INCOLORE, INODORE, NON IRRITANT mais MORTEL. Il se dégage à la suite d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du fuel, ou du pétrole (ou de tout autre combustible qui pourrait être utilisé).

Tous les types d'appareils à combustion peuvent dégager du monoxyde de carbone en raison d'un dérèglement, d'un mauvais entretien, d'une mauvaise installation ou encore d'une mauvaise utilisation. Parmi les appareils les plus souvent incriminés se retrouvent les chaudières, les poêles, les chauffe-eau, les chauffages d'appoint mobile, les inserts, mais aussi les braseros.

Lorsqu'il se retrouve dans l'air ambiant, le monoxyde de carbone se fixe sur l'hémoglobine à la place de l'oxygène, qui ne peut donc plus être transporté dans le sang, provoquant une asphyxie.

Quels sont les symptômes qui doivent alerter ?

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> maux de tête nausées, vomissements fatigue physique et psychique perte de conscience transitoire vertiges | <p>Il faut toujours penser à une intoxication au CO quand :</p> <ul style="list-style-type: none"> les troubles apparaissent toujours dans un même lieu ; ils se répètent aux mêmes heures de la journée plusieurs personnes vivant ou cohabitant dans un même lieu présentent certains signes décrits ci-contre |
|---|---|

Tous les symptômes peuvent se dissiper en quelques heures en cas d'éloignement de la source ou de l'atmosphère toxique, mais ils se répèteront et s'aggraveront tant que l'exposition au CO persistera.

Que faire en cas d'incidents ?

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêter tous les appareils à combustion
- Faire évacuer les occupants hors de l'atmosphère polluée
- Appeler les secours (Pompier : 18; SAMU : 15)
- Ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer

Pour en savoir plus et trouver d'autres outils : <http://ben.iff.appraso.fr/>

A propos des intoxications au CO liées à l'utilisation des braseros à l'intérieur des logements.

BRASERO, KESAKO ?

Le terme **braséro** renvoie à l'utilisation d'un récipient métallique, d'une cuve, d'un pot en terre cuite ou tout autre contenant, disposé sur un trépied ou à même le sol, dans lequel est brûlé du charbon, du bois, des vêtements ou tout autre élément capable de brûler et générer de la chaleur.

Quelques exemples



L'histoire de la bande dessinée

La bande dessinée raconte l'histoire d'une famille, d'une enfant en t-shirt, regardant la télé et ayant froid. Son père, souhaitant bien faire, allume un braséro.

Quelques minutes plus tard, le père se sent très mal et sa fille s'est évanouie. La mère en rentrant chez elle, et voyant l'état de son mari et sa fille, appelle les pompiers. Ce dernier lui demande d'immédiatement aérer la pièce. Le pompier dans l'embrasure de la porte, porte un appareil lumineux et sonore qui détecte la présence de monoxyde de carbone et alerte : « attention il y a danger ».

Le pompier maîtrise le risque en évacuant le braséro à l'extérieur. Le père et sa fille sont hospitalisés, et placés sous oxygénothérapie afin de « forcer » l'oxygène à prendre la place du monoxyde de carbone au niveau des globules rouges. Le médecin explique à la mère qu'un braséro doit uniquement être utilisé à l'extérieur, jamais dans un logement.



Un grand merci à tous pour votre participation à l'animation photographique sur le thème :

« **Raconte-moi Neufmoutiers...** »

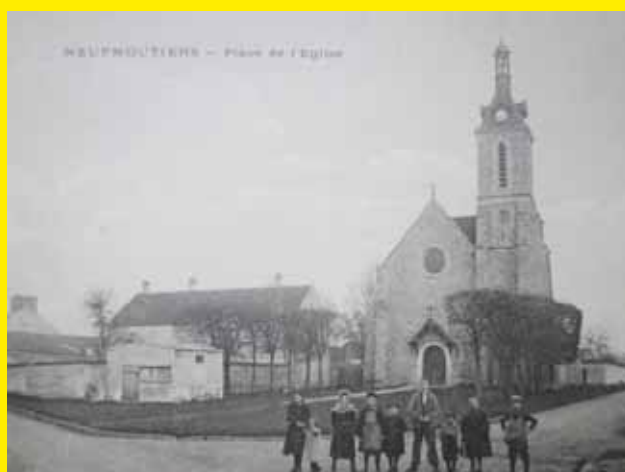
Grâce à vous, nous pouvons remonter le temps et découvrir notre village au début du XXème siècle !

Bonne visite !

Infos Mairie



La ferme des Egrefins



Devant l'église du village



La rue de l'Avenir



Le château du C.M.P.A, anciennement appelé « Les Lycéens »



L'entrée du village



Vous êtes :

- ✓ **jeunes diplômés Bac+ 4 et +,**
- ✓ **en recherche d'emploi**
- ✓ **et habitez au Val Bréon ?**

**L'association NQT (Nos Quartiers ont des Talents)
est faite pour vous !**

✓ **Sa mission et ses objectifs**

L'association est un dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes diplômés, un véritable facilitateur d'insertion professionnelle.

Elle met en œuvre, depuis 2006, une opération destinée à favoriser l'insertion des **jeunes demandeurs d'emploi haut diplômés, âgés de moins de 30 ans**, avec un **système de parrainage par des cadres et dirigeants d'entreprises expérimentés en activité**.

✓ **Ses modalités d'intervention**

Grâce à l'engagement de ces professionnels, chaque bénéficiaire acquiert les **savoirs fondamentaux nécessaires en entreprise, peaufine sa recherche d'emploi** et se **construit un réseau**.

Au plan national, **plus de 21 900 jeunes** ont intégré le dispositif depuis son lancement, grâce au soutien de **760 partenaires**.

72 % des jeunes suivis ont trouvé un emploi à la hauteur de leur qualification, en **8 mois** en moyenne.

✓ **Les services RH**

L'association propose également aux jeunes diplômés de **suivre un parcours de réussite complet en participant à des ateliers organisés avec ses partenaires** : découverte métiers, rencontres recrutement, transférabilité de compétences, coaching collectif.

Pour vous informer ou vous inscrire directement, rendez-vous sur le site: www.nqt.fr

Vous pouvez contacter Mélanie par mail : communication.neufmoutiers@gmail.com

Détecteur de fumée Obligatoire avant le 8 mars 2015

VOICI LES CONSEILS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS 77)
POUR INSTALLER UN DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMÉE À VOTRE DOMICILE.

CHIFFRES-CLÉS

1 incendie toutes les deux minutes

1 Français sur 3 touché dans sa vie

800 décès par an dont un tiers d'enfants

70 % des incendies mortels ont lieu la nuit

30 % sont d'origine électrique

15 % sont dus à des enfants qui jouent avec des briquets, des allumettes...

50 % DE DÉCÈS EN MOINS

c'est ce que la généralisation des détecteurs de fumée devrait apporter



SDIS77.FR

Le détecteur de fumée, très simple d'installation et peu onéreux, peut vous sauver la vie et celles de vos proches, la fumée étant la première cause de décès en cas d'incendie. Il se déclenche en émettant un bruit strident afin de prévenir ou de réveiller les occupants de la maison, de l'appartement ou de l'immeuble.

N'installez pas votre détecteur dans les pièces générant habituellement de la fumée : garage, cuisine, salle de bains (buée), pièce avec cheminée. Remarque : l'installation est à la charge du propriétaire bailleur ou occupant.

détecteur de fumée

L'entretien de votre détecteur nécessite : un essai par mois, un changement de pile par an, un dépoussiérage régulier en aspirant la surface du détecteur. Remarque : l'entretien est à la charge de l'occupant du logement (propriétaire ou locataire).

Vous trouverez des détecteurs dans les grandes surfaces et les magasins. Le prix d'un détecteur varie de 15 € à 50 € (et jusqu'à 100 € pour des modèles connectés).



Choisissez un détecteur de fumée affichant la norme européenne NF EN 14604 et installez-le au plafond, en priorité dans les escaliers et les couloirs menant aux chambres. L'obligation concerne l'installation d'un seul détecteur, mais il est conseillé d'en installer un par étage dans un pavillon.

Infos Mairie

Attention :

« Il n'existe aucun installateur mandaté ou agréé par l'état ni de diplôme d'installateur reconnu par l'état voir le site internet de la DGCCRF (Répression des fraudes). »

Soyez vigilants !!!



Mairie de Neufmoutiers-en-Brie 77610

Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de PROVINS

☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Le mardi de 14h00 à 18h00
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00
- Le vendredi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique au ☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

• Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30

• Le samedi de 9h00 à 12h00

Par mail : commune-de-neufmoutiers@orange.fr

Site Internet : www.neufmoutiers-en-brie.fr